



# LE MULTI ACCUEIL

Maison de la Petite Enfance

[multiaccueil@douarnenez-communauté.fr](mailto:multiaccueil@douarnenez-communauté.fr)  
67, rue Laennec 29100 Douarnenez



# I Le projet éducatif

Chaque établissement d'accueil du jeune enfant a pour obligation de fournir un projet éducatif.

## Les valeurs

Dans chaque action menée, l'équipe veille à défendre des valeurs éducatives partagées. Ces valeurs ont été réfléchies en équipe.

- Le plaisir (épanouissement, bien-être)
- Le respect
- L'autonomie
- La bienveillance (cohérence, écoute, empathie, sécurité, hygiène)

Ces valeurs sont le fil conducteur de chaque agent, dans l'accompagnement de l'enfant. L'enfant est placé au centre de toute action et réflexion. C'est grâce à son observation, aux échanges avec les parents, que l'équipe apprend à connaître l'enfant, son environnement et pourra ainsi l'accompagner tout au long de la journée, en veillant à le respecter dans chaque action menée.

L'adulte va porter sur lui un regard bienveillant, qui va l'encourager et le soutenir dans ses découvertes, pour l'amener vers l'autonomie. C'est à travers les échanges de tous les jours, le partage et la communication, que nous, professionnels et vous, parents allons pouvoir avancer conjointement, pour accompagner votre enfant.

## 1) L'accueil

→ La pré-inscription

Après un échange téléphonique, un passage spontané sur la structure ou une rencontre avec la responsable du RPAM, les familles intéressées par une place au multi accueil renseignent une demande de préinscription (téléchargeable sur le site de Douarnenez communauté ou récupérée directement au multi accueil).

Les futurs parents ou parents qui le souhaitent peuvent se pré inscrire à partir du début de la grossesse.

Une fois la demande enregistrée, elle est étudiée dès la naissance de l'enfant, en fonction des critères de priorités définis par la commission petite enfance et des disponibilités de places, en lien avec les départs des enfants présents.

### → L'inscription

Le premier contact physique avec la famille a généralement lieu, lors de l'inscription de l'enfant(en sa présence ou pas).

C'est un moment essentiel d'échanges d'informations, où se crée une relation de confiance avec les parents.

Lors de l'acceptation du dossier, une rencontre est organisée avec la responsable du multi accueil et la famille. Il s'agit d'un temps privilégié, pour échanger sur le fonctionnement et l'organisation du multi accueil. L'inscription dure environ 1 heure. Les parents transmettent les documents administratifs et médicaux demandés au préalable. Ces éléments resteront confidentiels. Les informations relatives à la vie de la structure sont transmises aux parents (heures d'ouvertures, congés, tarification, adaptation...), le règlement de fonctionnement intérieur est expliqué.

Notre organisation en « petites familles d'âges mélangés » mise en place depuis le 07 avril 2015 est également abordée et présentée. La responsable insiste également sur l'importance du respect du rythme de l'enfant (dans les limites imposées de la collectivité).

A l'issue de cette rencontre, un contrat d'accueil individuel est établi avec les parents, contrat qui précise le rythme, les horaires d'accueil de l'enfant, ainsi que la tarification, en fonction des ressources N-2 transmises (feuille d'imposition, données CAF ou MSA). Le contrat peut être revu au cours de l'année en fonction des changements de situations.

L'adaptation est expliquée au(x) parent(s) : intérêt, organisation, durée.

La période de l'adaptation est fixée lors de la rencontre ou plus tard, lors du contact téléphonique avec l'équipe.

Au cours de cette rencontre, la famille visite également la structure et découvre le futur environnement de son enfant. L'enfant pourra être accueilli à partir de ses 2 mois  $\frac{1}{2}$  et ce, jusqu'à la veille de son 4<sup>ème</sup> anniversaire.

## → L'adaptation

L'adaptation consiste à accueillir de façon progressive et personnalisée chaque enfant, avec ses parents ou ses responsables légaux. Elle constitue le moment privilégié, pour que s'établisse la relation triangulaire, parents-enfants-professionnels dans un climat de confiance mutuelle.

En général, lorsque cela est possible, les premiers contacts se font sur le groupe avec le même professionnel. Le professionnel remet au parent un semainier avec une prévision hebdomadaire des temps d'accueil sur cette période.

Ce temps de présentation de l'enfant et de sa famille à l'équipe est très important. Au cours de cette période d'échange, l'enfant et ses parents vont faire connaissance avec l'équipe, situer le rôle de chacun et le fonctionnement de la salle de vie. C'est aussi l'occasion pour les professionnels de mieux connaître la famille. Le(s) parent(s) ou substituts parentaux échangent avec les professionnels sur les habitudes de vie de l'enfant accueilli (repas, sommeil ...), mais aussi, sur les valeurs familiales et culturelles, ainsi que sur le fonctionnement du multi accueil. Les informations transmises sont notées dans le dossier individuel de l'enfant.

A travers tout ce travail de communication, à l'initiative des professionnels, l'enfant et ses parents vont établir leurs repères relationnels et spatiaux.

L'équipe est là pour répondre aux questions et rassurer au besoin. Il s'agit très souvent de la première séparation de l'enfant, d'avec ses parents.

Cette adaptation se déroule généralement sur quinze jours ou plus, si nécessaire, selon les besoins de l'enfant. Une tarification particulière est appliquée durant ce temps d'accueil.

## → L'accueil au quotidien

- A l'arrivée

Du fait de notre organisation en âges mélangés, nous invitons les parents, pour des questions d'hygiène, à s'équiper de sur chaussures à leur arrivée dans la structure.

Chaque enfant a un casier, dans lequel le parent pourra déposer ses affaires personnelles à son arrivée (manteau, chaussures..), qu'il récupèrera lors du départ et un casier dans la salle de change, pour les affaires utilisées dans la

journée (tenue de rechange, tétine...). Les casiers sont identifiables pour les adultes, par une étiquette, où figurent le nom, le prénom de l'enfant et pour l'enfant, par une image qui y est associée. Ainsi, l'enfant pourra de lui-même retrouver son casier grâce à ce repère visuel.

Les enfants sont nus pieds ou en chaussons dans le multi accueil. Pour leur confort, nous disposons d'un réseau de chauffage par le sol, dans chaque salle. « Marcher pieds nus développe le pied, le muscle et permet de découvrir la sensation des appuis au sol, qui font partie intégrante de l'apprentissage de la marche ». De plus, évoluer pied nu permet à l'enfant de mieux maîtriser son équilibre, d'avoir accès à davantage d'informations et de sensations (sol mou ou dur, lisse ou rugueux, chaud ou froid...) et de développer sa voûte plantaire. Nous limitons ainsi également, le risque de chutes par glissades.

- Les transmissions

Selon les horaires d'arrivée, les enfants et les parents sont accueillis dans la salle des Genêts de 7h30 à 8h30.

A partir de 8h30, les enfants et les professionnels rejoignent la salle de vie des Hortensias. A partir de 9h, les enfants et les professionnels concernés rejoignent la salle des Camélias.

Le soir, à partir de 17h30, les enfants et les agents de la salle des Camélias rejoignent la salle des Hortensias, puis tous, à partir de 17h45, rejoignent la salle des Genêts en attendant l'heure du départ.

L'accueil est un temps personnalisé d'échanges, entre le parent, le personnel et l'enfant accueilli. Pour une meilleure gestion de la séparation et pour que ce temps soit de qualité, nous invitons les parents à entrer dans la salle de vie de leur enfant.

Le professionnel présent recueille auprès du parent les informations importantes pour le bon déroulé de la journée de l'enfant (qualité du sommeil, heure du biberon..), et réciproquement, le soir, l'agent relate les moments forts ou anecdotes de la journée. Ce temps est appelé temps de transmissions.

Ces informations sont notées sur un cahier de transmissions, afin d'accompagner au mieux l'enfant sur la journée.

Cette communication garantit la cohérence dans la vie de l'enfant et fait du lien entre la maison et le multi-accueil. Le matin et le soir, l'ensemble de l'équipe n'étant pas présent, il est nécessaire qu'existe une bonne transmission des informations.

Au moment de la séparation, s'il en a besoin, un professionnel prend l'enfant dans ses bras. Il est important de prendre le temps de dire « au revoir » à l'enfant même s'il semble parti jouer. Le doudou et la tétine sont de bons compagnons pour vivre cette séparation de manière plus sécurisante.

La structure fermant à 18h30, il est demandé aux parents de venir chercher leur(s) enfant(s) vers 18h15/18h20 pour avoir ce temps d'échange.

- L'accueil de l'enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique

Toute demande d'inscription d'un enfant en situation de handicap ou atteint d'une maladie chronique sera étudiée en collaboration avec la famille, la responsable du multi accueil, le personnel, le médecin attaché à la structure, ainsi que la Direction Générale des services.

La mise en place d'un encadrement spécifique et adapté, tenant compte des besoins de l'enfant à accueillir sera réfléchi dans l'intérêt de ce dernier et du reste du groupe d'enfants.

## 2) L'âge mélangé « apprendre à être ensemble »

Les enfants sont accueillis dans chaque salle de vie, de l'âge de deux mois 1/2 à 3 ans révolus, en "âges mélangés". Cette manière d'appréhender l'accueil offre plusieurs avantages pour les enfants :

- Favoriser les interactions entre les enfants quel que soit leur âge.

Ce mode de fonctionnement favorise la communication émotionnelle et affective qui existe d'emblée chez le nouveau-né : l'attachement, le réconfort, la sécurité (le professionnel peut prendre le bébé dans ses bras, le réconforter pendant qu'un enfant plus âgé joue). Les bébés seront en interaction avec d'autres partenaires de jeux qui vont influencer son développement affectif.

Pour les plus petits, cela peut être plus favorable à la découverte, à la prise d'initiatives en imitant les plus grands dans leur jeux et langage, mais aussi pour les repas, la propreté et les activités.

Les bébés sont plus vite intégrés au groupe.

Pour les plus grands cela peut être favorable à l'apprentissage (explications aux plus petits, développement de son sens des responsabilités..). C'est également valorisant pour les plus grands d'être un exemple.

Ce sont des espaces de liberté soumis à peu de règles, espaces qui ne limitent pas l'accès à une catégorie de jeux. Le développement de l'autonomie y est favorisé.

- **Il n'y a pas non plus de séparation des fratries**, si les parents le désirent.
- **Les groupes d'âges transversaux facilitent l'accueil de l'enfant présentant un handicap ou un retard.** L'appartenance à un groupe n'étant pas conditionné par l'âge, l'enfant va évoluer à son rythme, sans que l'échéance de passage dans un autre groupe vienne rappeler le handicap. Les compétences de l'enfant sont fondues dans celle du groupe, ce qui permet également aux professionnels d'adapter l'accueil.

Des temps en commun sont proposés « selon leur compétence », comme les repas, les activités adaptées au développement de chacun, favorisant notamment le langage.

- **Cet aménagement permet un suivi régulier de l'enfant par les mêmes professionnels.** L'enfant ne changera plus de groupe (sauf situation très exceptionnelle) sur le temps de sa prise en charge à la Maison de la Petite Enfance. Les professionnels pourront cependant, changer de groupes.

## II Le projet pédagogique

Ce projet permet de poser les bases des pratiques professionnelles au quotidien.

Construit en équipe, c'est un outil de travail.

Il est important de s'y référer en cas de désaccords ou de doutes sur les pratiques communes de l'équipe.

Évolutif, il est travaillé régulièrement en équipe.

Il est à la disposition de tous : professionnels, parents, stagiaires, remplaçantes.

## 1) L'alimentation

### → Les repas

Les enfants arrivent le matin en ayant pris leur petit-déjeuner et l'après-midi en ayant déjeuné. Pour les enfants ayant exclusivement des biberons, nous les donnons à la demande.

Les biberons sont préparés sur place dans la biberonnerie, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, avec le lait proposé par la structure (Gallia), ou bien fourni par la famille. Dans tous les cas, nous nous conformons aux recommandations du fabricant (date d'ouverture, conservation..). Pour les familles qui fournissent le lait, nous leur demandons de nous remettre une nouvelle boîte (d'origine), non ouverte une fois par mois.

Les mamans qui allaitent peuvent également, à l'arrivée ou au départ, le faire sur le multi accueil, ou bien, nous remettre leur lait qui sera conservé au frais (selon le protocole en place).

Quand l'enfant commence la diversification alimentaire, nous suivons l'introduction des aliments débutés à la maison, à l'aide de la fiche repas, remplie tous les mois par les parents. Le cuisinier et le médecin de la structure sont également des interlocuteurs privilégiés dans l'accompagnement des familles dans cette étape. Ils sont disponibles pour apporter des conseils en matière de diététique.

Les repas sont préparés sur place par le cuisinier, qui élabore ses menus dans le respect des règles de l'équilibre nutritionnel propre à chaque tranche d'âge. Il s'adapte pour chaque enfant aux informations transmises par l'équipe (mixé, haché...) et respecte les PAI alimentaires (Projet d'Accueil Individuel), validés par le médecin référent de l'enfant et le médecin du multi accueil. En dehors du PAI, nous ne pourrions adapter la composition des repas pour convenance personnelle. L'équipe et la direction de la structure restent à l'écoute des familles, afin d'en parler si nécessaire.

Le menu du jour est affiché dans le hall de l'entrée chaque matin.

On privilégie les produits issus de l'agriculture biologique(en fonction des arrivages) et les circuits courts.



Chaque matin le cuisinier se rend dans les salles de vie, afin de connaître le nombre de repas et les régimes à prévoir.

Les repas pour les plus grands sont servis vers 11h15 pour le déjeuner et 15h30 pour le goûter.

Le passage à table est précédé ou pas, selon les groupes, d'un temps qui rassemble les enfants (comptine, chant...). Pour que ce temps du repas se déroule bien, il est important d'offrir aux jeunes enfants l'opportunité de l'anticiper. Les professionnels peuvent, en préparant des supports ou en rassemblant les petits autour d'un temps calme, diminuer considérablement l'ambiance faite de tensions et d'excitations.

Instaurer le lavage des mains avant le repas: non seulement c'est un geste hygiénique, mais il s'agit également d'un rituel permettant de donner un repère temporel aux jeunes enfants.

Les enfants sont accompagnés à table. Nous prenons soin d'adapter le matériel en fonction de ses besoins et de son développement (hauteur du siège, hauteur des tables, verre, verre à bec, fourchette, cuillère, transat, chaise à hauteur d'enfant munie d'accoudoirs et d'une tablette repas...). Nous installons l'enfant qui ne tient pas assis tout seul sur un transat, pour lui donner le repas en tête à tête, ou bien dans nos bras, pour donner le biberon aux plus petits (voir également le repas, selon les situations).

Un adulte au moins est assis à table, à la hauteur des enfants, pour accompagner le repas. Il veille à créer un environnement propice aux échanges et à la convivialité en prenant en compte la dimension collective et reste disponible pour apporter son aide aux enfants qui le demandent.

Les repas sont des moments de convivialité où plaisirs, échanges et apprentissages sont mêlés. Moment de partage, il permet aux enfants d'être réunis ensemble autour d'une table. L'adulte pose des questions claires et précises, adaptées à son vocabulaire. L'adulte attend et respecte la réponse de l'enfant. Si pour les bébés, la relation physique et verbale entre l'enfant et l'adulte est essentielle, le repas correspond souvent à un moment de manipulation pour les plus grands. C'est l'occasion pour eux, de reproduire les gestes des adultes ou des enfants plus âgés et, ou plus autonomes. L'enfant découvre de nouveaux goûts, de nouvelles saveurs, observe les règles de vie en collectivité.

La proposition des repas se fait en fonction du développement de l'enfant et en tenant compte des transmissions faites par les parents. Les différentes informations sont répertoriées dans le projet individuel de l'enfant.

L'adulte est attentif aux envies qu'exprime l'enfant de faire par lui-même. Selon ses envies et ses capacités, il l'accompagne, lui montre et explique, encourage ses efforts et ses découvertes.

Nous respectons l'appétit et les goûts de l'enfant; ceux-ci peuvent évoluer, c'est pourquoi il est important de ne pas cristalliser son inquiétude sur d'éventuels refus. L'enfant a la possibilité de revenir sur ses choix et ses décisions. S'il ne mange pas tout de suite de tout, il pourra progressivement goûter un aliment nouveau par simple plaisir et curiosité.

L'ensemble des professionnels respecte le rythme de l'enfant. Lorsqu'un enfant dort sur des heures de repas, il mangera à son réveil.

Le moment du repas est un moment convivial et de partage où l'adulte veille à encourager l'enfant à « faire seul ». Ainsi, dès que cela est possible et selon son âge, l'enfant est invité à se servir seul. De même, lorsqu'il devient plus autonome, l'enfant prend ses couverts et son bavoir avant de choisir la place où il déjeunera. Il est encouragé à se débarbouiller seul le visage une fois le repas fini.

Un atelier crêpes est proposé aux enfants une fois par mois. Il s'agit là d'un projet associant le cuisinier, l'équipe et les enfants des différentes salles.

L'atelier cuisine est un excellent outil pour considérer l'alimentation dans toutes ses dimensions : nutritionnelles, conviviales, sensorielles, hédoniques, culturelles... C'est un temps convivial.

Des gâteaux peuvent également être confectionnés à l'occasion d'anniversaires ou autre évènements (départ d'un enfant).

Concernant les anniversaires, il est possible que les enfants le fêtent avec « leurs copains » du multi-accueil. Cependant, pour des raisons d'hygiène alimentaire, les « gâteaux maison » ne sont pas acceptés. En revanche, il est tout à fait possible d'apporter un gâteau industriel et/ou du jus de fruits.

Cuisiner est une expérience avant tout sensorielle ! L'ensemble des sens sont mobilisés pour la découverte et le plaisir : le goût et l'odorat bien sûr, mais aussi le toucher et la vue avec les gestes, et l'ouïe dans la cuisson (ex : atelier crêpes) ou la reconnaissance des textures.

## Objectifs recherchés pour les enfants :

- Partager un moment de complicité entre enfants de salles différentes  
→ observer les interactions entre les enfants et avec les adultes
- sensibiliser les tout petits à se concentrer sur l'apprentissage de gestes, à l'utilisation d'outils (couteaux, cuillères,...) → Motricité fine
- toucher de nouveaux produits, de nouvelles substances, découvrir de nouveaux goûts...→ curiosité, motricité fine
- Manipuler des aliments non transformés, aborder la notion de légumes et fruits de saison→ découverte (couleur, goût, odeur...)

Lorsqu'ils cuisinent avec nous, les enfants développent un intérêt accru pour les aliments et les nouvelles saveurs. Ils sont aussi plus tentés de goûter un plat, lorsqu'ils jouent un rôle dans sa préparation.

Des repas thématiques sont également proposés (chinois...) aux enfants dans ce cadre-là par le cuisinier.

## 2) Les changes

Les changes se font dans la salle de bain, dans le respect de l'intimité et du confort de l'enfant. Le soin se fait avec un gant de toilette et de l'eau ou eau savonneuse pour les selles. Nous utilisons également du liniment. Le nécessaire de toilette est fourni par la structure, tout comme les crèmes de change.

C'est un temps particulier de communication, où s'instaure une relation enfant/adulte privilégiée. Il s'agit d'une relation individualisée entre l'enfant et l'adulte qui change sa couche. Il est important de prendre le temps nécessaire et de favoriser un climat calme et serein. L'enfant peut être mal à l'aise ou redouter l'étape du change. Il est indispensable de le mettre en confiance et de le rassurer. Il faut apporter une vigilance particulière à l'intensité lumineuse de la pièce, au ton et au vocabulaire utilisé par les professionnels.

L'équipe vérifie régulièrement au cours de la journée l'état des changes des enfants. Ces derniers sont remplacés selon les besoins et systématiquement avant la sieste, après les repas et au lever.

Il est demandé aux parents de vérifier que l'enfant a une couche propre en arrivant.

Nous n'acceptons pas les couches lavables. Nous demandons aux parents de mettre une couche jetable à leur enfant, à l'arrivée au multi accueil.

## →La propreté

L'acquisition de la propreté doit être initiée par les parents.

C'est une étape d'apprentissage personnelle de l'enfant : physique (maîtrise des sphincters) et psychologique (l'enfant doit être prêt). Pour l'équipe du multi accueil, il est primordial de ne pas obliger l'enfant qui n'est pas prêt physiquement ou affectivement à découvrir de nouvelles acquisitions.

S'il ne le fait pas, c'est qu'il n'est pas prêt à le faire. Le fait d'être en âges mélangés aura parfois l'avantage pour les plus petits, de vouloir imiter les plus grands et donc, de favoriser cet apprentissage.

### Si l'enfant est déjà en cours d'acquisition de la propreté à la maison :

C'est l'enfant qui décide ou non d'aller sur le pot, on n'oblige pas, on propose.

Notre rôle est de l'encourager et de le valoriser dans cette démarche et de l'aider à surmonter les échecs, si nécessaire.

On ne met pas un enfant sur le pot s'il n'est pas capable de le demander avec des mots.

C'est l'enfant, lui-même, par son attitude qui va nous indiquer s'il est prêt à franchir cette étape.

Il doit être en mesure de se déshabiller seul, avec l'aide de l'adulte si besoin. . Il doit être capable de s'asseoir et se relever seul du pot ou des toilettes. La demande doit venir de lui : il doit pouvoir exprimer son souhait d'y aller. Le signe permettant de voir si un enfant est prêt à « devenir propre » est sa capacité à monter et descendre les escaliers sans aide. Cela prouve que ses sphincters sont suffisamment matures pour qu'il soit en mesure de les contrôler.

Le pot et les toilettes ne sont pas en accès libre comme à la maison, car pour des raisons de sécurité et d'hygiène, la salle de bain doit être fermée. L'enfant doit être accompagné par l'adulte.

Si l'enfant n'a plus de couche, nous demandons aux parents d'être vigilants sur le fait d'avoir des vêtements de rechange en quantité suffisante et de s'assurer, de leur renouvellement. Nous conseillons aux parents d'identifier les vêtements.

Des vêtements souples et faciles à enfiler seront plus pratiques pour l'enfant, car il pourra apprendre à se déshabiller seul.

### 3) Le jeu, l'activité

→ Laisser les enfants jouer librement, proposer sans imposer

L'adulte permet à l'enfant de se déplacer dans les différents espaces de jeux, à l'intérieur d'une même salle, mais aussi, entre les différentes salles de vie. Ainsi, sur certains temps de la journée, les échanges sont favorisés entre la salle des Camélias et celle des Hortensias. Nous sommes alors, sur des temps de « portes ouvertes ». Temps appréciés des plus petits, comme des plus grands, qui souvent osent l'aventure. Ces échanges sont possibles du fait de l'architecture des locaux.

Les adultes proposent aussi aux enfants de participer aux activités en fonction de leurs besoins, sans nécessité de faire, ni d'être présent dès le début ou jusqu'à la fin. Le rôle de l'adulte est de poser un cadre à l'activité dans l'espace, dans le temps. Il s'agit là également d'encourager, de stimuler, de verbaliser et d'observer. C'est un moment d'échanges important.

Chaque unité est aménagée de telle façon que l'enfant, quel que soit son âge, ait à sa disposition des tapis, des jeux d'imitation, des livres, .... Les moyens ont été déployés pour offrir à l'enfant un espace de « liberté » qui ne limite pas l'accès à une seule catégorie de jeux.

**Le jeu fait partie intégrante de la vie de l'enfant.** Il est essentiel à son bon développement, à la construction de son individualité et de sa personnalité. Il est important de laisser le temps aux enfants de les investir, afin qu'ils puissent les expérimenter, les détourner, favorisant ainsi leur créativité, découvertes tactiles, auditives, imitation. A travers le jeu l'enfant se découvre.

En grandissant, il cherche des compagnons de jeux avec lesquels il va apprendre à coopérer, mais aussi s'opposer. Petit à petit, il apprend à vivre avec les autres, à partager, à communiquer, à gérer des conflits. Dans ces moments, l'enfant peut aussi solliciter l'adulte pour un moment de câlin.

L'enfant peut jouer à tous les moments de la journée.

Il est important que l'adulte mette à disposition une quantité de jeux suffisante. Les propositions de jeux seront ainsi régulièrement renouvelées, en les faisant

évoluer, en fonction des besoins des enfants et des observations réalisées par les adultes.

L'adulte est attentif à ce que l'enfant trouve sa place dans le jeu.

Des jeux libres sont mis à disposition des enfants pendant toute la journée (dînette, voitures, animaux, poupées, livres par exemple), sous le regard bienveillant d'un professionnel présent qui intervient ou pas. L'adulte, lors des moments de jeux de l'enfant, peut parfois rester en observation, assis au sol, afin d'observer les échanges entre enfants, avoir un rôle de médiateur dans les conflits, d'encourager et valoriser l'enfant dans ses expérimentations. A d'autres moments, l'adulte est sollicité par l'enfant pour devenir un compagnon de jeux.

Les jeux libres, seuls ou à plusieurs entretiennent la créativité, l'imagination et la socialisation. Parmi eux, les jeux symboliques (poupées, garage...) favorisent la communication verbale, l'apprentissage de la socialisation, l'imitation des adultes.

Des espaces sont organisés dans chaque salle, afin que l'enfant puisse avoir des repères spatiaux garant de sa sécurité physique et affective.

L'adulte propose de sortir les jeux d'encastrement, de manipulation, les livres, les marionnettes, les instruments de musique, etc. à des moments précis, accompagnés par un adulte.

Ces jeux sont souvent rangés avant les repas et les goûters pour permettre de les redécouvrir ultérieurement (les rituels de rangement se font avec la participation des enfants).

Les jeux sont adaptés à tous les âges des enfants présents (groupes d'âges mélangés). L'adulte présent est soucieux de cet équilibre.

Il se rend disponible pour l'enfant en l'accompagnant par le regard, en l'observant, en l'écoutant. C'est un temps d'échange et de partage très intéressant.

Il peut proposer des animations pour tous les âges comme des chants, des comptines, de la danse, ou de l'écoute musicale. Parfois, un groupe d'enfants peut être séparé pour faciliter un jeu (puzzle, Lègos) ou une activité (chants, danse, expression corporelle, jeux d'eau, psychomotricité, etc.).

L'enfant peut être amené à quitter sa salle avec un adulte, pour aller dans la salle polyvalente, de peinture, dans une autre salle de jeux, dans le jardin ou bien aller faire un petit coucou aux autres enfants des autres salles.

L'enfant apprend à faire tout seul. **Tout est activité** : à partir du moment où l'enfant est en mouvement, ou lorsqu'un de ses cinq sens est en éveil, il est en activité.

Il n'y a pas de planning d'activité élaboré à l'avance, en dehors des interventions programmées avec nos partenaires, du breton, de la médiathèque, des ateliers pâtisserie avec le cuisinier, de l'école de musique et « des bébés signeurs ». L'atelier « bébés signeurs » a débuté en septembre 2016 sur le groupe des « hortensias ». Cette activité sera reprogrammée dans un second temps, sur les autres salles de vie.

Les professionnels sont amenés à improviser toute la journée, en fonction de l'âge des enfants, du groupe constitué et de l'état émotionnel de groupe d'enfants présent, des observations faites et des envies des enfants.

Quant aux jeux extérieurs, deux espaces permettent de leur offrir une dimension spatiale, dans laquelle ils peuvent explorer leurs possibilités psychomotrices et sensorielles (odeurs, sons...).

## 4) Le sommeil

La qualité du sommeil est une priorité au multi-accueil.

L'espace sommeil est aménagé pour favoriser la qualité du sommeil et respecter le rythme de chacun (lumière douce, lit haut, lit bas, etc.). Un enfant pourra dormir en lit bas (couchette), si à la maison il ne dort plus dans un lit à barreaux et que cela reste compatible avec la collectivité. Pour les nouveaux arrivants, les professionnels prennent tout le temps nécessaire (bras, berceuses, histoires, etc.) pour que les enfants s'habituent à leur nouvel environnement.

L'équipe est attentive au rythme de sommeil de chaque enfant au sein du cadre collectif (dans les limites des contraintes imposées par la collectivité et l'organisation de la structure). Effectivement nous couchons un enfant dès qu'il semble fatigué (frotte ses yeux, baille, pleure...) et nous le laissons se réveiller seul. Si la demande de réveiller l'enfant vient d'un parent, une concertation aura lieu entre la responsable de la salle et la responsable de la structure pour identifier la motivation de cette demande.

**On ne réveille pas un enfant qui dort (sauf dans le cas où un parent vient le chercher cf contrat)**

- Si le parent arrive et que son enfant dort, le parent va réveiller son enfant seulement si celui-ci est seul dans sa chambre.
- Il peut nous arriver, avant l'arrivée du parent, de prévenir ce dernier que son enfant dort (appel téléphonique)

Nous couchons un enfant en fonction des signes de fatigue et rituels de la journée. En règle générale, les enfants de plus de 18 mois où ceux qui ne font plus la sieste le matin sont couchés systématiquement après le déjeuner. Notre organisation dépend également de l'heure à laquelle l'enfant s'est réveillé le matin, en fonction de son arrivée et des informations que nous avons eu lors des transmissions avec le parent.

Lors de la sieste, l'adulte rassure, s'appuie sur sa connaissance du rythme et des besoins de l'enfant pour adapter sa présence et son type d'accompagnement. La professionnelle dit à l'enfant qu'il va se coucher, car il semble fatigué, et propose à l'enfant de le déshabiller ou de se déshabiller seul en l'accompagnant dans ses gestes, si besoin est. Quelques petits rituels sont mis en place avant le coucher (lecture, chant, musique....). L'enfant peut prendre ses objets transitionnels pour la sieste.

Nous effectuons des passages dans les dortoirs toutes les 15 min pour effectuer une surveillance. Nous notons nos observations sur un tableau, ainsi que l'heure du coucher et du lever.

Le lever de sieste se fait lorsque l'enfant se réveille seul ou qu'un parent est venu le chercher. Il nous arrive de ne pas lever un enfant immédiatement après l'avoir entendu pleurer car nous pensons qu'il peut se rendormir.

Les enfants qui ressentent le besoin de faire une sieste après le goûter, sont couchés dans les chambres de la salle « les genêts » et cela par soucis de sécurité. Effectivement à 17h45 les salles « les camélias » et « les hortensias » sont fermées et tous les professionnels se rassemblent dans la salle « les genêts ».

Pour des questions de sécurité, les enfants sont couchés sur le dos, conformément aux recommandations réglementaires nationales.

Nous n'acceptons pas les doudous qui présentent un danger (grande écharpe, boîte à musique, peluches abîmées, couvertures...)

## 5) L'objet transitionnel



L'objet transitionnel (« doudou » ou autre..) est un lien entre la maison et la structure. Il permet à l'enfant d'avoir avec lui un repère de la maison qui le rassure. Cet objet est un élément dont certains enfants peuvent avoir besoin, d'autres pas.

Chaque enfant est différent.

Ce dernier quand il existe, favorise sur certains temps de la journée, la sécurité affective de l'enfant.

Nous pouvons parfois demander aux parents de rapporter « quelque chose » de la maison, pour l'enfant qui n'a pas d'objet transitionnel et pour qui la séparation est compliquée.

Nous demandons également aux parents de veiller à la bonne hygiène du « doudou », afin qu'il ne devienne pas un réservoir de bactéries et que son odeur n'indispose pas le groupe.

Nous incitons les enfants à ranger eux-mêmes leur « doudou » en cours de journée, à un endroit où ils pourront également le retrouver si besoin. Cela les rassure.

« Le doudou » ne va pas à table, ne va pas dans le jardin, ni dans la salle polyvalente.

## 6) L'Aménagement de l'espace

L'aménagement des 3 salles de vie actuellement ouvertes (« Camélias », « Hortensias » et « Genêts »), a fait l'objet de nombreux échanges en équipe (formation autour de l'aménagement de l'espace, échanges sur des temps de réunions..).

Du fait de notre organisation en âges mélangés, nous avons eu le souci dans nos réflexions, de satisfaire au maximum les besoins des enfants accueillis, en tenant compte des âges différents et des paramètres existants (mobilier, superficie des locaux...).

Les salles n'offrent pas toute la même capacité d'accueil :

12 à 14 places pour la salle des « Camélias » et « Hortensias »

18 à 20 places pour la salle des « Genêts ».

Aussi, chaque salle de vie dispose d'espaces que chaque enfant peut investir selon le besoin recherché (dinettes, cocooning, lecture...). L'aménagement de chaque salle est un repère rassurant pour lui. Ainsi, toutes disposent d'un espace sécurisé, pour les plus petits, délimité physiquement par des barrières transparentes. L'enfant n'est ainsi pas coupé du reste de la salle. Il y est en sécurité physique et affective, sous l'œil bienveillant des adultes. Les échanges avec les plus grands sont également très nombreux.

Les jeux et jouets sont rangés dans les placards ou bien laissés en libre accès aux enfants.

Chaque salle dispose d'un espace repas aménagé. Ce dernier ouvre la possibilité en dehors de ces temps de pouvoir faire des activités sur table.

Les chambres jouxtent les salles de vie, facilitant la surveillance du groupe. Cependant, il peut arriver qu'en fonction du nombre d'enfants présents, il soit nécessaire d'investir les chambres de la salle de vie qui n'est pas encore ouverte. Les chambres sont toutes équipées d'audiophones, de baby phone et de baby phone caméra (pour la salle non actuellement ouverte).

La structure est équipée de deux espaces biberonnerie et de trois espaces salle de bain (dont une mutualisée entre la salle des hortensias et des Camélias), ainsi que de bureaux.

Une salle polyvalente, mutualisée avec le RPAM complète ce dispositif. Cet espace est occupé très régulièrement par de petits groupes d'enfants encadrés par un ou plusieurs adultes.

Le jardin et un patio fermé permettent l'accès vers l'extérieur. Des équipements pédagogiques sont également à disposition des enfants.

La cuisine et la buanderie sont indépendantes des espaces d'accueil.

## 7) La motricité libre

**« La liberté motrice consiste à laisser cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant, sans lui enseigner quelque mouvement que ce soit. Le nourrisson sera toujours posé sur le dos, cette position est celle qui lui permet le plus de détente et le plus de possibilités d'activités propres à cet âge (tourner sa tête, mouvoir ses jambes, ses pieds, ses bras et ses mains, bouger son tronc » Emmi Pickler.**

Les premiers mois, le nourrisson a besoin d'être entouré physiquement pour se constituer une sécurité affective, aussi dans un intérêt de confort, nous installons, pour les nourrissons, un tapis molletonné sur les tapis de motricité. Ceux-ci seront retirés lorsque l'enfant manifesterait le besoin de se mouvoir.

Cette sécurité de base acquise, l'enfant va pouvoir ensuite s'exprimer par sa motricité. Il est fondamental de lui permettre, dans cette période cruciale, d'être libre de ses mouvements : le laisser bouger, sentir son corps, explorer l'espace, saisir des objets, les relâcher, sentir les formes, les textures, ramper, se lever, marcher...

Les professionnels permettent à l'enfant de passer à l'étape suivante de sa motricité, comme il le souhaite, quand il le souhaite. Il est important de ne pas contrarier l'enfant en le mettant dans une position qu'il n'a pas acquise seul ou dont il ne peut se défaire seul. Ex : on ne met pas assis un enfant qui ne sait pas le faire seul.

Nous lui permettons de développer son autonomie, ainsi que sa confiance en lui, en nous rendant disponibles, en étant attentifs, prévenants, observateurs et en assurant la sécurité. L'enfant n'explore jamais le monde seul, le professionnel est présent pour l'accompagner et l'encourager dans ses découvertes, mais il ne fait pas les choses à sa place. Son rôle est d'offrir une contenance psychique au tout-petit, c'est à dire lui accorder une attention de tous les instants et savoir précisément où il en est dans son développement.

Au quotidien, les bébés sont allongés sur un tapis, ou sur le sol, dans un espace sécurisé, pour pouvoir se mouvoir en liberté. Des jeux avec différentes textures sont posés à côté de lui pour éveiller ses sens. Lorsque les enfants se déplacent, si le groupe le permet, ils intègrent la salle de jeux. Les enfants y trouvent des appuis pour se lever, peuvent y faire des expériences motrices. Pour les plus grands, des jeux de grande motricité (ballons, vélo à l'extérieur..) et de motricité fine (jeux d'encastrement, de construction) sont mis à sa disposition. A certains moments, les professionnels proposent des jeux moteurs, avec ou sans matériel. Éventuellement dans un autre lieu de l'établissement (salle de psychomotricité, jardin).

## 8) L'autonomie

L'autonomie peut se définir en opposition à la dépendance et est indispensable à une séparation constructive.

L'équipe doit favoriser le désir de grandir de l'enfant, de faire seul, étape par étape, sans recherche de performance, en respectant les possibilités de chacun dans un environnement adapté et aménagé.

En faisant confiance, en l'accompagnant et en respectant sa sécurité, l'enfant aura envie d'acquiescer son autonomie.

En l'ouvrant au monde qui l'entoure l'enfant sera moins dépendant.

Dans chaque acte quotidien, l'autonomie a sa place. Lors du repas, les enfants peuvent se servir seuls, sous le regard bienveillant de l'adulte. Un gant leur est proposé en fin de repas, afin qu'ils se débarbouillent seuls le visage et les mains.

Lors du change, l'adulte peut proposer à l'enfant, selon son âge et son développement, de changer sa couche debout (s'il n'y a pas de selles). Ainsi, l'enfant est encouragé à se déshabiller seul, à déposer sa couche dans la poubelle et à se nettoyer avant de se rhabiller ou de se préparer pour la sieste.

Les paniers des enfants plus grands sont mis à leur hauteur pour favoriser leur autonomie.

## 9) La place des parents

Les parents sont invités à participer à la vie de la structure, lors des manifestations festives, organisées par la maison de la petite enfance.

Le spectacle de début d'année, la participation aux semaines de la petite enfance (invitation au spectacle et aux ateliers parents enfants) sont autant de rendez-vous très appréciés des familles.

Le multi accueil, en collaboration avec le RPAM, initie également des soirées thématiques, autour de problématiques (en lien avec les enfants de moins de 4 ans) à l'attention des familles, partenaires et professionnels (l'autorité, l'alimentation...).

Une fois par an également, l'équipe du multi accueil invite les parents (sans les enfants) à partager en petits groupes (par salle de vie) un temps d'échanges, autour du déroulé d'une journée de leur enfant. Ce partage est l'occasion de se représenter, de préciser nos pratiques, de permettre aux parents de revisiter le multi accueil et d'échanger librement. Ce temps favorise les questionnements,

la verbalisation des inquiétudes si il y en a et les rencontres entre parents. Le lien s'en trouve renforcé.

Dans le hall de la structure, diverses brochures, documents en lien avec la petite enfance sont à disposition des familles: des contacts pour le soutien à la parentalité, des activités pour les jeunes enfants, des fiches outils... Un écran diffuse également toute la journée, des photos des activités et des moments de vie au multi-accueil. N'hésitez pas à prendre quelques minutes pour les observer.

## Avantages et inconvénients de la collectivité

### Les aléas de la collectivité :

Votre enfant sera peut être perturbé dans son rythme de sommeil, et de ses habitudes de vie au sens large, du fait de la collectivité. Il se fatiguera plus vite du fait des nombreuses stimulations (bruits, mouvements...).

Il pourra arriver que votre enfant se salisse en essayant de faire seul, mais il sera tellement fier d'y être parvenu par lui-même.

De petits « conflits » entre enfants pourront avoir lieu, avec parfois pour conséquences des morsures, griffures, chutes... Mais nous serons là, pour accompagner votre enfant et le réconforter. Vivre ensemble fait partie des apprentissages de la collectivité.

Vivre au sein de la même salle peut aussi favoriser la contagion de petits virus. La première année en structure collective, les enfants sont souvent plus fragiles. Leur immunité s'acquiert progressivement.

Votre enfant pleurera parfois à la séparation, mais le doudou, s'il en a un, l'adulte seront là pour le rassurer.

### Les bienfaits de la collectivité :

Votre enfant apprendra à se séparer, à devenir plus autonome et à prendre confiance en lui...

Cet accueil vous permettra parfois d'avoir du temps pour vous.

Il prendra du plaisir à découvrir, expérimenter et jouer.

Il apprendra à vivre avec les autres (socialisation). Il partagera de beaux moments de jeux et d'échanges avec les autres enfants et les adultes (équipe pluridisciplinaire) qui l'accompagneront.

L'entrée à l'école sera en règle générale facilitée, du fait entre autre, de ce « vivre ensemble ».

Dans l'imitation des plus grands, il enrichira son vocabulaire.

Du fait des différentes propositions, il aura la possibilité dès le plus jeune âge, de s'ouvrir la culture (éveil musical, corporel, médiathèque, spectacles).....

## Conclusion

Le projet d'établissement est un repère pour tous, professionnels de la petite enfance, étudiants stagiaires, remplaçants et familles.

Cet outil est évolutif et sera très régulièrement réétudié en fonction des choix et orientations éducatives et pédagogiques de la structure.

A disposition de l'équipe, des familles et partenaires, il peut être consulté à tout moment sur la structure, ainsi que sur le site de Douarnenez communauté, rubrique petite enfance.